

DEPARTEMENT DE L'ISERE
COMMUNE DE LE PERCY
38930

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le 24 février 2020, à 20h dans la salle communale, le conseil Municipal de la commune de LE PERCY, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Sabine CAMPREDON.

Présents : Guillaume GONTARD, Sabine CAMPREDON, Yves PERRIN, Jean-Marc TATIN, Thibault BECOURT, Thierry CHASSEVENT, Jean-Paul REYNAUD et Agnès TREGRET

Absents :
Nicole GONTARD, Laurent CLARET et Claude BRONNER

Date de la convocation : 17 février 2020

Secrétaire de séance : Thibaud BECOURT

VOTE DU COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

----- Eau M 49

Les résultats sont les suivants :

Fonctionnement :	Excédent	30 188.92 €
Investissement :	Excédent	18 916.23 €

VOTE DU COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

----- Chaufferie M 4 (1)

Les résultats sont les suivants :

Fonctionnement :	Excédent	14 045.65 €
Investissement :	Déficit	6 954.95 €

VOTE DU COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

----- Principal M 14

Les résultats sont les suivants :

Fonctionnement :	Excédent	101494,81 €
Investissement :	Excédent	2394,74 €

Madame la Maire quitte la séance.

Les membres du conseil municipal restant décident de passer au vote des comptes administratifs.

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents les comptes administratifs.

VOTE DES COMPTES DE GESTION 2019

Budget général, Eau et chaufferie bois-

Madame la Maire présente aux conseillers municipaux, les comptes de gestion de l'année 2019 des budgets (principal – Eau – chaufferie) établis par la Trésorerie.

Après délibération, le conseil municipal approuve les comptes de gestion 2019 à l'unanimité des présents.

AFFECTATION DES RESULTATS M49 (Eaul) et M14 (Principal)

Budget principal M14

Les résultats sont les suivants :

Fonctionnement : **Excédent 101 494.81 €**
Investissement : **Excédent 2 394.74 €**

L'Affectation des résultats pour le budget principal sera comme suit :

- **002 Recettes de fonctionnement 101 494.81 €**
- **001 Recettes d'Investissement 2 394.74 €**

Budget de l'Eau – M49-

Les résultats sont les suivants :

Fonctionnement : Excédent 30 188.92 €
Investissement : Excédent 18 916.23 €

L'Affectation des résultats pour le budget principal sera comme suit :

- **002 Recettes de fonctionnement 30 188.92 €**
- **001 Recettes d'Investissement 18 916.23 €**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2019, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 5 186.73 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 9 579.99 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : -12 141.68 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 4 465.66 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0.00 €

En recettes pour un montant de : ~~0.00 €~~

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 6 954.95 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 6 954.95 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 7 090.70 €

TRAVAUX DE RENOUVELEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE

Madame La Maire présente un projet de renouvellement concernant le réseau communal face aux nombreuses fuites et la vétusté de la canalisation sur le site de la colonie/Charley : Le montant des travaux est estimé à 225986 HT

Le Conseil Municipal du Percy après délibération à l'unanimité des présents, décide :

- d'adopter le projet de travaux de réseaux d'eau de renouvellement de la conduite sur le site dit la colonie/Charley évalué à 22598 € HT ;
- de réaliser cette opération sur le réseau d'eau potable (études et travaux), selon les principes de la Charte Qualité nationale des réseaux d'eau potable ;

-de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau et du département de l'Isère pour la réalisation de cette opération

PROGRAMMATION TRAVAUX ONF

Mme La maire présente le programme d'actions préconisé pour la gestion durable de notre patrimoine forestier, le devis de l'ONF préconise :

Travaux sylvicoles en entretien (TRPE) :	1720€ HT (I)
Travaux de maintenance :	3150€ HT (F)
Travaux d'infrastructure :	2860€ HT (F)
Travaux d'accueil :	860€ HT (I)
Pour un montant total de :	8590€HT

Après délibération, le conseil municipal approuve les travaux suivant à l'unanimité des présents :

Travaux sylvicoles en entretien (TRPE) :	1720€ HT (I)
Travaux d'infrastructure :	2860€ HT (F)
Pour un montant total de :	4580€ HT

ADRESSAGE

Thibaud Bécourt en charge de l'adressage a pris toutes les mesures nécessaires sur toutes les habitations de la commune afin de mettre en place les plaques et numéros sur les maisons. Une dernière réunion au sujet de l'adressage aura lieu d'ici la fin de l'année pour présenter les noms et numéros définitifs .

ADMR CLELLES

L'ADMR de Celles a interpellé les différentes communes car cette association est en danger, personne ne souhaite se représenter au poste de président. Ce débat a été mené au conseil communautaire afin que les communes de l'ancien canton de Celles se mobilisent pour trouver des solutions pérennes avec les employés et les dirigeants de l'association car c'est un service de proximité primordial auprès des personnes âgées et nécessaire pour le maintien à domicile de ces personnes vulnérables.

La nouvelle équipe du prochain conseil municipal devrait se charger de suivre cette affaire.

COURRIER AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS SUR LA COMMUNE

Différents événements ont eu lieu sur la commune concernant la divagation des chiens et sur les risques éventuels pour les enfants, habitants, randonneurs...

La commune a procédé il y a deux semaines à la prise en charge d'un chien errant qui a été ramené au centre animalier du versoud avec lequel la commune a un contrat d'engagement.

A titre préventif il est nécessaire que les propriétaires d'animaux soient informés et sensibilisés quant aux responsabilités de chacun. Il appartient à chacun de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter tout accident et dommage pouvant résulter de la divagation d'animaux. Plusieurs personnes m'ont alerté sur ce problème récurrent. Un courrier à ce sujet en date du 23/02/20 a été envoyé aux habitants du Percy .

DIVERS

La maire remercie toute l'équipe du conseil municipal pour ces 6 années passées ensemble pour notre bien commun et souhaite bonne chance à ceux qui se représentent et aux nouveaux rentrant et bonne suite dans les projets des sortants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h